



Dossier technique Sélective Inter
Régionale Sud-Ouest - TU/GAC

14 et 15 mars 2020

Troyes

Note technique Sélective Inter Régionale Est - TU/GAC

**Compétition sélective pour les Championnats de
France pour les filières Elite et Nationale**

**Régions concernées : Grand-Est, Bourgogne-
Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes, PACA, Ile de
France, Hauts de France**

**Forclusion / limite d'engagement :
17 février 2020**

Lieu de compétition

Complexe sportif Henri Terré
COSEC 2
6 rue Marie Curie – 10000 TROYES

Contacts techniques

Aurélie SPAETH – competition@ffgymgrandest.fr – 06.02.59.43.04 /
03.83.18.87.84

Engagements des gymnastes :

Tarifs

Gymnastique Acrobatique : 26 euros par unité
Tumbling : 22 euros par gymnaste

Les engagements sont à réaliser par engagym avant le 17 février (23h59).

Procédure d'engagement des juges

- ✓ Les juges doivent être engagés via le formulaire accessible par le lien suivant pour le 17 février (inclus) :

[Accéder directement au formulaire](#)

Les clubs qui ne souhaitent pas engager de juge (nouveaux clubs, amendes) doivent également remplir le formulaire.

- ✓ Le livret de juge devra être présenté au juge arbitre le jour de la compétition.
- ✓ Les horaires des réunions des jurys seront donnés avec l'organigramme définitif.
- ✓ Les juges engagés pour la compétition seront à la disposition des responsables de juges pour toute la compétition.
- ✓ Les juges devront être disponibles sur toute la compétition (NA, EL). La réglementation en vigueur sera appliquée.
- ✓ En cas de non présentation ou de départ d'un juge durant la compétition, le club sera pénalisé de l'amende en vigueur.

Accréditations

Les demandes d'accréditations dirigeant et entraîneurs se font via engagym comme pour les gymnastes.

A l'accueil des clubs, chaque responsable de club se verra remettre les accréditations suivantes :

- 1 accréditation dirigeant (s'il en a fait la demande sur engagym)
- 1 accréditation par gymnaste engagé
- 1 accréditation par juge engagé via le formulaire
- 1 accréditation par entraîneur (s'il en a fait la demande via engagym)

Le nombre d'accréditations entraîneur pour chaque club est défini par le nombre de gymnastes (par discipline):

- 1 entraîneur pour 1 ou 2 gymnastes
- 2 entraîneurs pour 3 à 8 gymnastes
- 3 entraîneurs pour 9 à 14 gymnastes
- 4 entraîneurs pour 15 gymnastes et +

Règlement des engagements

Les engagements sont à payer :

Règlement par virement bancaire :

Nous vous invitons à privilégier ce mode de paiement.

Lorsque vous effectuez le virement, bien indiquer le n° d'affiliation du club, la référence indiquée sur le bordereau d'engagement généré par @FFGYM LICENCE ET le lieu de la compétition. Ex 44057.XXX/1563/Reims).

Règlement par e-paiement :

Il est possible de régler directement les droits d'engagements de vos compétitions directement sur Engagym.

Règlement par chèque :

Le chèque et le coupon détachable du bordereau d'engagement sont à envoyer au service comptabilité, à l'adresse de l'antenne de Strasbourg, avant la compétition (Réceptionné au plus tard le jeudi précédant la compétition).

Accueil des clubs

- ✓ L'accueil des clubs s'effectuera : le vendredi à partir de 17h, le samedi à partir de 7h et le dimanche à partir de 7h.
- ✓ Vérifier les engagements de vos compétiteurs (catégories, n° de licence, date de naissance). Signaler toutes données erronées au secrétariat informatique avant la fin de l'échauffement général.

Cartes de compétition

TU : Les cartes de compétition TU sont à remettre à l'accueil. Elles sont téléchargeables sur le site de la Fédération Française de Gymnastique

https://moncompte.ffgym.fr/Compétition/Base_documentaire_compétition/Trampoline_Tumbling

Gac : Filière Nationale B : Les cartes de compétition GAC sont à déposer à l'arrivée en salle d'échauffement.

Filière Nationale A et Elite : Les cartes de compétition sont à envoyer par mail pour le 4 mars (inclus) à l'adresse suivante : CarteCompetGAC@ffgym.fr Elles sont téléchargeables sur le site de la Fédération Française de Gymnastique

https://moncompte.ffgym.fr/Compétition/Base_documentaire_compétition/GAC

Pour plus d'informations, voir la Brochure Technique Gac. Point 1.7

Musique GAC

Les musiques devront être téléchargées au plus tard **le 17 février** via l'application DJGYM accessible via le site de la FFGYM – Rubrique Compétitions. Toutes les informations nécessaires pour utiliser l'application DJGYM sont disponibles dans le tutoriel disponible sur le site de la fédération (tutoriel accessible sur la page d'accueil de DJGYM).

Pour associer une musique à un groupe, il faut choisir un/une gymnaste de l'ensemble. La musique sera ensuite associée automatiquement à tout l'ensemble engagé.

Attention : Pour chacune des musiques, il faut choisir le type de mouvement dans la rubrique « Appareil ». Pour les groupes qui n'ont qu'un seul mouvement, merci de bien identifier « Combiné » dans « Appareil ». Si cette démarche n'est pas réalisée, les musiques se retrouvent par défaut dans « Statique », ce qui complexifie la tâche de l'organisateur lors de l'importation des musiques.

Prévoir une copie des musiques sur support CD ou USB pour le jour de la compétition.

Forfait :

- Forfait déclaré avant la date de forclusion des engagements : pas de droits d'engagements à régler, pas d'amende.
- Forfait justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés. Un justificatif doit être fourni (certificat médical, etc...)
- Forfait non déclaré ou forfait non justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés, amende.

Le forfait est à déclarer via l'application engagym. Les forfaits de dernière minute (moins de 48h avant la compétition) doivent également être envoyés par mail à competition@ffgymgrandest.fr en précisant chaque fois le club, la discipline, la filière, la catégorie et le nom du ou des gymnastes.

Vérification des licences

ATTENTION : Les licences des athlètes et entraîneurs seront vérifiées à l'entrée de la salle d'échauffement.

L'entraîneur devra les avoir avec lui. Elles devront comporter les photos des athlètes présents.

Certificats de performance

Certaines catégories nécessitent un certificat de performance. Ce certificat doit être envoyé à la Fédération Française de Gymnastique à certificatmedicalelite@ffgym.fr au plus tard 7 jours avant la compétition concernée (soit avant le 7 mars). La liste des certificats de performance à jour est disponible sur le site de la Fédération Française de Gymnastique.

Les gymnastes dont le nom ne figure pas sur cette liste et qui ne sont pas en mesure de fournir ce certificat sur le site de la compétition ne seront pas autorisés à concourir.

Modalités de compétition

Entraînement plateau

Les informations concernant l'échauffement sur le plateau vous parviendront ultérieurement.

Echauffements

Gac : Echauffement articulaire et spécifique en salle d'échauffement. Format de compétition : Passage direct.

TU : Echauffement articulaire en salle d'échauffement. Echauffement spécifique sur la piste de compétition. Pas de piste d'échauffement.

Organisation du plateau:

L'accès au plateau de compétition n'est autorisé qu'aux compétiteurs, aux entraîneurs, aux juges et aux pareurs en tenue. Les compétiteurs doivent maintenir l'espace de compétition dégagé de leurs effets personnels.

Planning de compétition

Le planning prévisionnel est disponible sur le site de la FFGYM sur la page du calendrier de la compétition. Le planning définitif sera diffusé à ce même endroit mi-mars.

Récapitulatif des formalités techniques à accomplir

Formalité	Où	Date limite
Engagement des gymnastes	Engagym	17 février
Accréditations entraîneurs et dirigeants	Engagym	17 février
Engagement des juges	Formulaire	17 février
Paielement des engagements	CR Occitanie	17 février
Téléchargement des musiques	DJGYM	17 février
Cartes de compétition GAC NA/Elite	CarteCompetGAC@ffgym.fr	4 mars